Archives municipales de Plœmeur, cote 3 O 3425

Département du MORBIHAN

Arrondissement de LORIENT.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'Electrification de Ploemeur, Guidel et Larmor-Plage.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION

DE PLOEMEUR, GUIDEL ET LARMOR-PLAGE.

: de la constant de l

L'an mil neuf cent vingt huit, le seize Février, à dix heures du matin, le Comité du Syndicat intercommunal d'électrification de Ploemeur, Guidel et Larmor-Plage, s'est réuni au Siège du Syndicat, Mairie de Ploemeur.

Etaient présents :

33F 27 13 J 2 3 3 3 3 3 7 1 1 1 1

M. LE THIEC Eugène, Conseiller d'Arrondissement, Maire de Ploemeur;

LE HUNSEC Jean Louis, propriétaire, Adjoint au Maire de Ploemeur;

GUYOMAR Louis, propriétaire, Maire de Guidel;

LE QUINTREC Jean Louis, entrepteneur, Conseiller Muhicipal à Guidel;

COUTILIARD Adolphe, Maire de Larmor-Plage;

LE PICHER Henri, commerçant, Adjoint au Maire de Larmor-Plage.

Il a été procédé immédiatement à la formation du Bureau, c'est-à-dire à la nomination d'un Président d'un Vice-Président et d'un Secrétaire.

Ont été désignés à l'unanimité des voix ;

PRESIDENT : M. LE THIEC Eugène, Conseiller d'Arrondissement, Maire de Ploemeur;

VICE-PRESIDENT: M. COUTILLARD Adolphe, Maire de Larmor-Plage;

SECRETAIRE: M. LE QUINTREC Jean Louis, Conseiller Municipal à Guidel.

Le Président demande de vouloir bien désigner un Receveur et un Secrétaire administratif.

Ont été désignés à l'unanimité des voix :

RECEVEUR DU SYNDICAT : M. Le Receveur Municipal de la Commune de Ploemeur ;

SECRETAIRE

SECRETAIRE ADMINISTRATIF : M. Le Saëc Eugène, Secrétaire de la Mairie de Ploemeur.

Puis délibérant :

Le Comité donne tous pouvoirs au Président pour passer commande de la totalité des travaux prévus, et tous actes relatifs à la concession :

I°/ Pour la Commune de Larmor-Plage : le réseau syndical, les villages de Kerouas, Les Quatre Chemins, Quélizoy, Kervogam, Kercavès, Larmor-Plage, Toulhars, Kernevel, Kerblaizy et Le Ménez;

2°/ Pour la Commune de Guidel : le réseau syndical, le Bourg, les Cinq Chemins & Coatermalo ;

les villages de Loyan, Kervinio, Toulblaye, La Chaumière, Kergourgant, Laudé, Kerbrient, Quéhellio-Sachoy, Kervenanec, la ligne H.T. du Bourg à Lomener sur poteaux de tramways, les villages de Quéhello-Le-Floch, Le Rhun, Saint-Bieuzy, Lomener, Le Pérello, Le Guermeur, Kerroch, la ligne H.T. du Bourg à Kerlin-Bastard et Le Gaillec, les villages de Kerlin-Bastard, Locmaria-Houat, Kerlivio, Le Gaillec et Kerhoat.

Enfin, lorsque la subvention de l'Etat aura été obtenue, le Comité donne tous pouvoirs au Président pour passer commande de la totalité des travaux pour le réseau de la Commune de Guidel

Le Registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme

A Ploemeur, le 47 Mars mil neuf cent vingt huit.

Le Président,

Vanne le 22 Man 1928

Butto, Conseiler of

Le Secrétaire général délégas

Peccia

: wire use bridge carrie i and despessor to